


**MODIFICATION SIMPLIFIEE
 N°5 DU PLU**

MISE A DIPOSITION DU PUBLIC

Yu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 30 septembre 2025.

A Marckolsheim, Le Maire,
 le 30 septembre 2025 Frédéric Pflieger



- ▭ Limite de zone
- Prescriptions réglementaires**
- Danger grave
- Danger très grave
- Plantation à réaliser
- Porche, clôture, mur à conserver
- Reculement
- cotation 50m
- gaz
- pipeline
- Bâtiment à protéger
- décharge
- Espace boisé classé (grand)
- Espace boisé classé (petit)
- ▭ Emplacement réservé
- ▭ Périmètre d'OAP
- ▭ Zone d'éloignement autour des silos
- Autres informations**
- ▭ Périmètre de la ZAC
- Éléments du fond de plan**
- ▭ Etang, lac, mare
- ▭ Cimetière
- ▭ Piscine
- ▭ Cours d'eau
- Type de bâti**
- ▭ Bâti dur
- ▭ Bâti léger

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Désignation des opérations	Surface approximative en m²
1	Ancien à la caserne centre de Fléheim	6,4
4	Ancien d'accueil des gens du voyage	77,6
5	Équipement de la rue de la Tour en aménagement d'un abri de vélos	15,7
6	Ancien au secteur IAU (après la rue des Tilleuls)	5,1
7	Ancien au secteur IAU (après la rue des Tilleuls)	5,1
8	Ancien au secteur IAU (après la rue des Tilleuls)	19,3
9	Équipement communautaire	144,4
10	Casernes centre de Fléheim	28
11	Déplacement de la rue d'Orléans	6,3
12	Casernes centre	3,8
14	Équipement de la rue de l'Église de la Gare	6,7
16	Remise du centre de secours	13,1
17	Équipement de l'école au secteur IAU par la rue de la Gare	6,1
18	Casernes centre de Fléheim	11,1
19	Centre de secours, abri vélos, vestiaires et de stockage	60